



## La Commission scolaire des Premières-Seigneuries a fait son travail pour épargner ses contribuables

**Québec, lundi 16 septembre 2013** – Alors que le gouvernement semonce les commissions scolaires à l'égard des hausses de la taxe scolaire, la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenait à rectifier les faits. Placée devant des compressions et l'abolition de la subvention de péréquation additionnelle, notre organisation a fait rigoureusement ses devoirs pour épargner ses contribuables.

Voici un rappel du difficile exercice de rationalisation auquel s'est prêtée notre commission scolaire, non seulement pour préserver les services aux élèves, mais également pour éviter que la taxe scolaire n'augmente de façon drastique.

- **De 2011 à 2013** : le gouvernement a imposé différentes compressions, totalisant 6,1 M\$ pour notre commission scolaire. Nous les avons toutes absorbées, sans toucher aux services directs aux élèves, et sans augmenter la taxe scolaire.
- **2013-2014** : fin de la subvention de péréquation additionnelle, soit une perte de 18,65 M\$ à répartir sur trois ans pour notre commission scolaire. Pour cette année seulement, cela représente 9,3 M\$ : **notre organisation a réussi à en absorber 2 M\$ en utilisant une partie de ses surplus et en réalisant des coupures.**
- Depuis 2011, voici quelques exemples de différentes coupures que nous avons réalisées :
  - Abolition de 30 postes dans les services administratifs : 1,7 M\$
  - Baisse des dépenses en publicité, formation, frais de déplacement, honoraires et contrats, augmentation des achats regroupés : 600 000 \$
  - Coupure dans le financement de programmes de la formation professionnelle : 1,7 M\$
  - Non-renouvellement de projets divers : 300 000 \$

« Devant une situation financière très difficile, le gouvernement nous a demandé de faire des choix de gestion responsables. C'est ce que nous avons fait, afin de ne pas refiler complètement la facture à nos contribuables. Aujourd'hui, on semble douter de nos efforts. Cet exercice a été doublement complexe, puisque nous sommes dans un contexte de croissance, qui nous amènera à construire quatre écoles et à accueillir 3 000 élèves de plus d'ici 2017-2018. Une nouvelle coupure de 9 M\$ est prévue au cours des deux prochaines années... nous sommes très inquiets, et déçus de la façon dont le gouvernement semble considérer nos travaux, et ceux des autres commissions scolaires », explique M. Serge Pelletier, directeur général de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

M. Jean-Marc Laflamme, président de la Commission scolaire, souhaite que le gouvernement se penche plus sérieusement sur les mesures qui ont été effectuées par notre organisation. « Notre bilan est exceptionnel, compte tenu de la marge de manœuvre qu'on nous a laissée. Après tout, le gouvernement nous a empêchés d'utiliser une somme supérieure à 1,5 M\$ de nos surplus pour éponger nos pertes de revenus. Nous continuerons d'épargner autant que possible nos contribuables, mais jamais au détriment de nos élèves », souligne M. Laflamme.

### Information :